

Mains libres

Réunion plénière du 26 Avril 2007

Compte rendu par Sylvie Wicks et Elisabeth Bourguinat

Présents : Redouane Belmokadem, Bernard Blot, Michelle Boisson, Elisabeth Bourguinat, René Brousse, Pierre Buon, Frédérique Colson, Raymond Daubigie, Sébastien Djoukam, Gary Drahamani, Bernard Dubois, Richard Fleury, Ludovic Genty, Anne-Sylvie Laurent, Michel Morin, Gilles Pourbaix, Bruno René-Bazin, Patrick Roburin, Gérard Seibel, Hugues Templier, Fabrice Thiebert, Khoa Van Bui, Arnaud Vignon, Sylvie Wicks.

Excusés : Françoise Aba, Thérèse Donneaud, Anne Iacino, Jeanne Kalt, Marie-Ange Schiltz.

1) Remplacement de membres du CA démissionnaires

2 membres du Conseil d'Administration (CA) sont démissionnaires : Thierry et Martine.

Thierry a souhaité quitter le CA pour manifester sa solidarité avec Daniel lorsque celui-ci a été exclu pour 15 jours par le CA, en raison des propos blessants qu'il avait tenus à la bagagerie.

Elisabeth lit la longue et gentille lettre de Martine dont le frère est hospitalisé en province, qui doit s'en occuper et pour cette raison souhaite rendre son casier et quitter le CA.

Daniel, qui à la suite de son exclusion n'a plus souhaité assurer de permanence et a rendu son badge à Elisabeth, lui a dit qu'en revanche il veut rester au CA « pour voter contre elle ».

Il est rappelé que dans le CA, on a besoin du même nombre d'ADF et de SDF. Le CA doit donc choisir des remplaçants pour Martine et Thierry. Trois personnes sont candidates : Redouane Belmokadem, Gary Drahamani, Philippe Dupagne. Les deux remplaçants seront désignés pour la période courant jusqu'à la prochaine AG, qui est prévue le 8 juin.

Il y a déjà eu une AG cette année, le 5 mars, au cours de laquelle nous avons voté le règlement intérieur et le budget prévisionnel. Comme les membres du CA avaient été élus en juin 2006 pour une période d'un an, nous avons prévu d'organiser une deuxième AG en juin afin de procéder au renouvellement du CA. Un participant demande si on ne pourrait pas tout regrouper. L'inconvénient est qu'il faudrait, dans ce cas, que les prochains représentants soient élus soit pour 6 mois, soit pour 18 mois. Bernard D rappelle qu'on peut avoir autant d'AG qu'on le souhaite dans l'année. Deux AG par an permettent de discuter de façon plus approfondie des différents sujets, avec un grand nombre d'adhérents.

2) Fréquentation de la bagagerie

Bernard Dubois annonce que d'après la feuille de fréquentation, 27 personnes sont inscrites ; une seule ne s'est pas encore présentée pour prendre possession de son casier. 24 casiers sont occupés, 6 sont libres. Il rappelle qu'une personne ne doit être inscrite sur la feuille de fréquentation qu'une fois qu'elle se sera présentée. Gilles propose de porter directement le nombre de casiers à 50. Ce n'est pas possible pour l'instant, car la convention que nous avons passée avec la Ville nous impose de ne prendre que 30 usagers pendant les six premiers mois.

Elisabeth et Richard prévoient cependant d'argumenter auprès de la Ville, lors de l'évaluation qui aura lieu le 16 mai, pour obtenir de pouvoir remplir les casiers dès maintenant, dans la mesure où tout se passe bien.

Bernard D et Richard soulèvent le problème des personnes envoyées par Emmaüs avec un papier demandant qu'elles soient acceptées, ce qui n'est pas conforme à la procédure. Bernard D s'est rendu compte que certaines personnes envoyées par Emmaüs ne répondent pas aux critères : elles ne dorment pas dans le quartier, certaines dorment à Montmorency. Sylvie demande si on accepte aussi des personnes qui sont parfois prises en charge par le Samu Social de Paris : si ces personnes font appel au 115 ou au plan ATLAS, elles sont envoyées sans sectorisation et à la nuitée dans des hébergements d'urgences de Paris et de proche ou lointaine banlieue. René pense que l'on a besoin d'un correspondant privilégié à Emmaüs pour bien se mettre d'accord sur les critères et la procédure.

Elisabeth propose un tour de table où chacun exprime sa position sur le fait d'augmenter dès maintenant la capacité de la bagagerie.

Bernard B dit qu'il n'y a globalement pas beaucoup de fréquentation. Certaines personnes viennent 1 à 2 fois et disparaissent et d'autres sont très présentes. Il faudrait donc augmenter le nombre de casiers pour qu'il y ait plus de fréquentation. Arnaud trouve que c'est peut être un peu prématuré de tirer des conclusions. Patrick le confirme et suggère qu'on voie tout de suite si la Mairie nous autorise à augmenter le nombre de casiers.

Sébastien apprécie qu'on puisse venir pour ses bagages ou juste pour passer du temps, sans nécessairement avoir à reprendre ses affaires.

Quelqu'un suggère qu'en plus de pointer les gens qui apportent ou demandent des bagages, on indique dans le cahier de liaison combien de personnes sont passées « sans mouvement de bagages ».

Bernard D annonce qu'il y a environ 7 à 8 personnes qui viennent à peu près chaque jour. Et une dizaine de personnes utilisent leurs casiers à 40 % des permanences. Le CA devra délibérer par rapport aux personnes qui ont déposé leurs affaires et qui ne viennent plus.

Gary dit qu'il va tous les matins à la bagagerie et qu'il est heureux lorsqu'il y est. Ce lieu c'est chez lui : *'la seule maison que j'ai, c'est la bagagerie'*.

Bernard D parle d'une utilisation à laquelle on n'avait pas pensé : certaines personnes utilisent la bagagerie 2 fois dans la matinée par exemple avant et après avoir pris une douche.

Anne-Sylvie n'est pas dérangée par la petite fréquentation du dimanche soir (4 à 5 personnes). Elle trouve que c'est plutôt bien que les personnes puissent laisser leurs bagages et être tranquilles pour plusieurs jours.

Gérard nous rappelle que nous sommes dans la belle saison et que l'hiver, la fréquentation de la bagagerie sera différente. Il pense qu'il ne faut pas trop ouvrir la bagagerie à d'autres personnes. Cependant il est favorable au quota de 50 puisqu'il y a une demande.

Bernard B pense aussi qu'on pourrait passer à 50. Il propose qu'on note sur la feuille de fréquentation tous les gens qui viennent à la bagagerie même si c'est seulement pour boire un café, ce qui donnerait un taux de fréquentation plus important.

Raymond est aussi favorable à l'augmentation du nombre de casiers : il propose de passer à 40 casiers disponibles.

Fabrice parle des personnes qui sont en attente d'un casier. Elisabeth demande ce qu'on pense des casiers attribués mais peu utilisés. Bernard D dit qu'il faudrait y penser avant qu'on n'ait plus de place à la bagagerie.

Khoa pense qu'il serait souhaitable que les usagers viennent beaucoup plus pour qu'il y ait plus de rencontres entre ADF et SDF.

Michelle demande si dans le contrat signé par l'utilisateur on stipule une fréquentation minimum? La réponse est non, aucune obligation de l'utilisateur quant à sa fréquence d'utilisation du casier.

Ludovic connaît des gens qui utilisent la bagagerie pour poser leurs surplus de sacs et qui ne reviennent jamais. Il se demande à quoi leur sert la bagagerie. Il cite un usager qui en fait est hébergé à Val de Fontenay. Il trouve, comme Gary, que c'est un peu comme un « chez soi ».

Redouane pense qu'on va avoir du mal à remplir les 50 casiers avec les gens du quartier. Il pense qu'il faut élargir le périmètre de recrutement, car beaucoup de gens en ont besoin mais ne rentrent pas dans les critères. A la Paroisse de Notre Dame de Lorette, il y a beaucoup de personnes avec des sacs qui auraient besoin de la bagagerie.

Gilles trouve que ce n'est pas très motivant pour les bénévoles lorsqu'il y a autant de bénévoles que d'utilisateurs. Il se demande ce que la Ville va penser de notre taux de fréquentation. Il veut aussi qu'on passe à 50 le plus vite possible.

René pense que l'argument des bénévoles qui ne viendraient plus à cause du manque de fréquentation n'est pas valable : manifestement, personne n'est tenté d'abandonner pour cette raison. Il n'a pas peur que les bénévoles se découragent. Il trouve ça aussi important et intéressant de rencontrer les gens qui passent par courtoisie que de s'occuper des sacs. Il attend la réunion avec la Ville pour savoir ce que va être le bilan. Peut être que les personnes qui ne viennent qu'une fois par semaine ou tous les 15 jours se retrouvent quand même les mains libres. Pour la suite du recrutement, il propose de diminuer l'importance du critère géographique et d'augmenter celle du critère de besoin.

Bruno qui a été deux fois volontaire à la bagagerie, trouve que le projet initial était clair et précis mais basé sur aucune expérience, et donc que c'est normal que la réalité soit différente. Il suggère de mettre en place un questionnaire pour les usagers de la bagagerie, pour comprendre comment la bagagerie répond ou pourrait répondre mieux à leurs besoins, comment les usagers voient la bagagerie. Pour lui, c'est un espace de rencontre et d'échange de parole, qui fait qu'il y a de la citoyenneté dans le lieu. Il n'est pas d'accord avec l'élargissement du critère géographique. Il trouve qu'il y a beaucoup de SDF dans le quartier qui auraient besoin de cette bagagerie mais qui ne sont pas forcément au courant. Un intervenant note que la maraude d'Emmaüs n'a pas parlé à tout le monde de la bagagerie, beaucoup de gens ignorent encore son existence et la façon dont elle fonctionne.

Michel est d'accord pour passer à 50 casiers le plus vite possible car on n'est pas débordé. Si des inscrits ne fréquentent pas la bagagerie, on peut mettre en place une procédure de casier spécial. Elisabeth dit que c'est prévu, mais au bout de trois mois. Pour les usagers qui viennent sans effectuer de mouvements de bagages, il propose qu'une estimation approximative soit faite en fin de chaque vacation et portée au cahier sous la forme « Visiteurs sans bagage », en indiquant leur nombre mais en ne faisant aucune remarque ou notation sur leur identité, la durée de leur visite ou sa motivation.

Pour conclure, Elisabeth va demander à la Ville si on peut augmenter le nombre d'usagers.

Ludovic propose de faire une maraude avec Richard, Gary et Raymond pour repérer les personnes susceptibles d'avoir besoin de la bagagerie dans le quartier, au cas où on pourrait augmenter le nombre d'usagers. Cette proposition est approuvée : il faut s'assurer que tous ceux qui ont besoin de la bagagerie dans le quartier ont un casier avant d'élargir le critère géographique. Elisabeth suggère qu'une liste soit préparée d'ici la réunion d'évaluation.

3) Planning des volontaires

Hugues présente la feuille de planning affichée à la bagagerie sur laquelle il y a de moins en moins de cases libres, bravo ! Il en reste cependant quelques-unes, car les nouveaux recrutements de volontaires ont permis à certaines personnes qui assuraient 2, 3 ou 4 permanences de se désister de quelques-unes.

Il y a actuellement 53 « vacations » assurées (sur 70), et selon lui on a besoin de recruter encore 15 personnes pour couvrir nos besoins. Il y a aussi 7 remplaçants mais Hugues insiste sur le fait que c'est beaucoup plus commode lorsque les gens s'engagent sur un jour, quitte à s'engager à deux, comme Sylvie et Jacques, qui seront là à tour de rôle : contacter à chaque fois les remplaçants n'est pas très facile. On peut par exemple s'inscrire à deux sur un créneau pour assurer la permanence une semaine sur 2.

Patrick trouve qu'à deux la permanence est possible. Bernard Blot dit qu'il arrive souvent que des usagers, qui sont volontaires sur d'autres permanences, aident les permanents quand il y en a besoin. Redouane confirme.

Elisabeth souligne que malgré tout il est important de recruter des volontaires ADF supplémentaires, car un de nos objectifs est de développer les liens entre ADF et SDF : le travail n'est pas très lourd, et on pourrait effectivement y arriver à deux (sauf qu'avec l'augmentation du nombre d'usagers, cela risque d'être plus difficile quand même), mais nous devons encourager des ADF à participer pour développer cette dimension de lien social et de rencontre. Elle dit qu'avant de participer à ce projet de bagagerie, elle avait peur de parler aux SDF dans la rue ; depuis, c'est beaucoup plus facile. Plus nous recruterons des ADF pour participer à ce travail, plus nous multiplierons le nombre de gens qui découvriront que les SDF sont des personnes comme les autres, et qu'il faut arrêter d'avoir peur d'eux.

4) L'incident de la serrure

Le 10 avril, le soir, les permanents et les usagers ont trouvé la porte extérieure la bagagerie coincée : la serrure ne fonctionnait plus et il n'y avait pas moyen d'accéder au local.

Elisabeth présente ses excuses, car elle était partie à l'étranger et elle n'avait pas pensé à laisser à Richard le double de la clé de l'issue de secours. De son côté, M. Ardjoune, de la SEM, à qui elle avait remis un double, l'avait par erreur emporté dans ses affaires à son domicile ; c'est pourquoi le PC de sécurité n'a pas pu nous dépanner ce soir-là : la clef était introuvable. Il a fallu appeler M. Ardjoune à son domicile et il est finalement venu à 11h du soir ouvrir le local. Deux copies de cette clef ont été faites, une pour Richard, l'autre pour Bernard B, qui habite juste à côté du local.

Une fois entrés dans le local, les permanents ont constaté que le bouton intérieur de la porte extérieure était carrément cassé. Dans un premier temps, ils ont pensé que c'était à cause des chocs de ce bouton contre le mur, mais ce genre de choc n'aurait pas pu sectionner le bouton comme c'était le cas. On va cependant creuser encore un peu plus dans le mur pour limiter encore les risques de chocs.

Grâce à la mémoire informatique de la serrure de la porte intérieure, Gilles a identifié le code du dernier badge qui a fait fonctionner cette porte, à 10h du matin : il s'agit du badge remis à M. Ardjoune pour ses équipes. M. Ardjoune, interrogé, a dit que ce jour-là, c'est une équipe de l'entreprise SPIE qui est venue pour assurer des opérations d'entretien. Il n'a pas pu obtenir d'explications supplémentaires sur ce qui s'était passé au juste. On peut faire l'hypothèse que quelqu'un n'a pas su faire fonctionner la serrure et s'est « énervé » dessus, mais nous n'avons aucune preuve.

Pour le cas où il s'agirait d'une mauvaise manipulation et pour éviter à l'avenir ce genre d'incident, il a été convenu avec M. Ardjoune que son badge ne serait plus utilisé que par lui-même, les équipes d'intervention étant priées d'utiliser la clef de l'issue de secours, au fonctionnement plus « classique ». Cette clef, contrairement au badge, ne permet pas d'identifier qui est passé ; mais chaque intervenant a un code d'alarme différent et donc, en cas de problème, M. Ardjoune pourra toujours savoir qui parmi les différentes équipes est venu à la bagagerie.

Dans l'immédiat, la porte extérieure n'est plus fermée, et du coup des gens viennent uriner dans le coin, ce qui a sali l'entrée du local et le paillason. Il faut donc faire réparer la serrure au plus vite. Un devis a été demandé à l'entreprise (480 €) et une démarche a été faite pour essayer de faire prendre en charge le coût par l'assurance [Après la réunion, Patrick a obtenu la prise en charge par l'assurance, avec toutefois une franchise de 150 €].

En conclusion, Elisabeth souligne deux points positifs : grâce à la mobilisation de tous, une solution a quand même pu être trouvée le soir même pour que la bagagerie ouvre malgré cet incident imprévu. De plus, la démonstration de la fiabilité de cette serrure a été faite : même cassée, elle est restée verrouillée, et nous sommes donc à l'abri d'éventuelles tentatives d'effraction.

5) Préparation du vide-grenier du 12 mai

Mains libres tiendra un stand, qui permettra de vendre des objets et de gagner un peu d'argent pour la bagagerie, mais aussi de faire connaître Mains libres (il faudra prévoir des prospectus, peut-être des photos ?).

Des objets ont déjà été déposés à la bagagerie. David a en particulier recueilli un joli lot de vaisselle auprès d'un café en cours de rénovation. Sylvie propose de mettre un portant avec

des vêtements sur cintres. Arnaud propose de donner une télévision. Ceux qui veulent donner des objets doivent les apporter directement à la bagagerie : ils seront stockés dans la Réserve.

Il est suggéré de faire la liste des gens qui veulent tenir le stand le 12 mai : il faudrait prévoir des créneaux de 2h maxi, avec deux ou trois personnes [Après la réunion, Philippe s'est chargé de la préparation du planning]. Une annonce a été passée dans la *Lettre d'Accomplir* pour demander si les gens pourraient nous donner des objets à vendre, ou encore nous apporter du café, des gâteaux ou des livres.

6) Questions diverses

Fonctionnement de la machine à café : Bernard D demande à chacun de veiller à vider le filtre de la cafetière (qui était sous garantie et a été remplacée gratuitement par JPG). Il faudrait aussi être un peu économe du café : certains jour, la consommation monte à 1 paquet/jour, ce qui est beaucoup. D'après lui, 6 mesurètes suffisent pour une cafetière. Il faut également faire attention car le plan de travail de la cuisine est souvent inondé, ce qui a sûrement contribué à la défaillance de la cafetière. Patrick Roburin propose de sensibiliser tout le monde. Et si ça ne marche pas, il faudra afficher une note explicative sur la porte du placard. Redouane suggère d'aller démarcher les commerçants pour du café : on pourrait avoir des badges « Mains libres » et se placer à la sortie d'un G20 ou d'un Franprix en demandant aux gens s'ils peuvent nous aider « en nature ». Elisabeth suggère qu'on organise ça après le videgrenier, quand on se sera fait un peu connaître.

Par ailleurs, certaines personnes ne font pas le ménage à la fin de la permanence. Redouane parle des taches sur la moquette. Il est prévu à terme de changer la moquette, mais en attendant, il faudrait faire attention.

Maintenant que nous avons le local, il serait souhaitable d'y localiser le siège de l'association. Pour cela, il faudrait que la boîte aux lettres fonctionne : pour l'instant, la façade des 4 boîtes n'est pas fermée. Elisabeth va en faire la demande à M. Ardjoune, et lui rappeler que nous souhaitons également une serrure pour la Réserve. Hugues va s'occuper de préparer une étiquette « Mains libres » pour la porte de la boîte aux lettres. En attendant, il faudrait renouveler l'affichette en papier, en supprimant la flèche qui peut induire le facteur en erreur ; Bernard B s'en occupe.

7) Calendrier

Jeudi 3 mai 2007 à 18h à la bagagerie : Réunion du Conseil d'administration de Mains libres, qui procèdera entre autres au remplacement des deux membres démissionnaires.

Lundi 14 mai 2007 à 18h : Réunion plénière ouverte à tous les adhérents. ATTENTION : cette réunion se tiendra dans un nouveau lieu, la Maison des associations située à l'angle de la rue St Denis et de la rue Grenetta. Patrick et Françoise se sont chargés d'inscrire Mains libres pour que nous puissions emprunter cette salle, qui est très belle et confortable et peut accueillir jusqu'à 30 personnes ; elle nous sera prêtée gratuitement. Elisabeth lit la lettre d'accord du maire du 2^{ème}.

Mercredi 16 mai 2007 à 16h : Réunion d'évaluation avec Mme Stambouli, la DASES, le Maire du 1^{er}, les 3 associations partenaires. Pour qu'il n'y ait pas trop de monde, le cabinet de

Mme Stambouli a souhaité qu'il n'y ait que 2 membres de Mains libres ; ce seront Richard et Elisabeth.

Mercredi 23 mai à 18h30 : Inauguration de la bagagerie en présence de Mme Stambouli, adjointe du Maire de Paris en charge de la lutte contre l'exclusion, et de Jean-François Legaret, Maire du 1^{er}.

Vendredi 8 juin 2007 à 18h, à la Pointe Saint-Eustache (confirmé) : **AG de Mains libres avec renouvellement du Conseil d'administration**. Tous les membres actifs peuvent être candidats ; les candidatures devront être indiquées au plus tard lors de la réunion plénière du 14 mai 2007. *Rappel* : les membres actifs comprennent trois catégories, 1) les SDF usagers de la bagagerie et éventuellement volontaires pour participer au fonctionnement ; 2) les ADF volontaires pour participer au fonctionnement ; 3) les représentants des associations spécialisées siégeant au conseil d'administration. Les adhérents ne relevant d'aucune de ces trois catégories sont les membres donateurs ; ils ne peuvent pas siéger au conseil d'administration.